



Cotisations 2017

« Station Verte »

(Montants votés par l'Assemblée Générale du 13 octobre 2016)

Les communes adhérentes versent à la Fédération une cotisation annuelle basée sur le nombre d'habitants*.

Communes comptant moins de 2 000 habitants :	832 Euros
Communes comptant de 2 001 à 5 000 habitants :	1 379 Euros
Communes comptant de 5 001 à 8 000 habitants :	2 211 Euros
Communes comptant de 8 001 à 10 000 habitants :	2 757 Euros

Fait à Dijon, le 28 octobre 2016

** source : population municipale INSEE (dernière population légale millésimée)*